

Rapport d'activité 2008

Gestion des dossiers

En matière de gestion des dossiers, tant sur la plan quantitatif que qualitatif, l'on enregistre une stabilité par rapport à l'année 2007.

Les années à venir seront très vraisemblablement semblables aux années 2006 à 2008 quant au nombre de nouvelles demandes.

Les années 2001 à 2005 ne sont pas représentatives et constituent une exception consécutive à la suppression de la taxe d'admission auparavant plafonnée à Fr 100'000.

Dès lors, la durée de traitement des dossiers s'est maintenue sur une durée moyenne de 18 à 24 mois (9 à 12 mois pour les jeunes natifs), délai qui perdurera dans les années à venir pour autant que le service puisse conserver le nombre de postes actuels.

Enquêtes

Le service a déploré, en avril 2008, le décès de l'un de ses collaborateurs rattaché à la section des enquêtes.

Un autre enquêteur a pris sa retraite le 1^{er} mai 2008 atteint par la limite d'âge.

Ces deux postes sont malheureusement perdus par le service dans le cadre de la diminution globale de 5% du nombre de postes à l'Etat.

Pour le service des naturalisations, le taux de réduction de postes s'élève, pour 2008, à 12,8% en incluant deux abaissements de taux d'activité.

Objectifs

Il s'agit toujours du maintien de la qualité des prestations et des délais.

Législation

Le 1^{er} janvier 2009 est entrée en vigueur la loi modifiant la loi sur l'organisation judiciaire. Celle-ci touche également la loi sur la nationalité genevoise plus particulièrement en ce qui concerne les voies de recours.

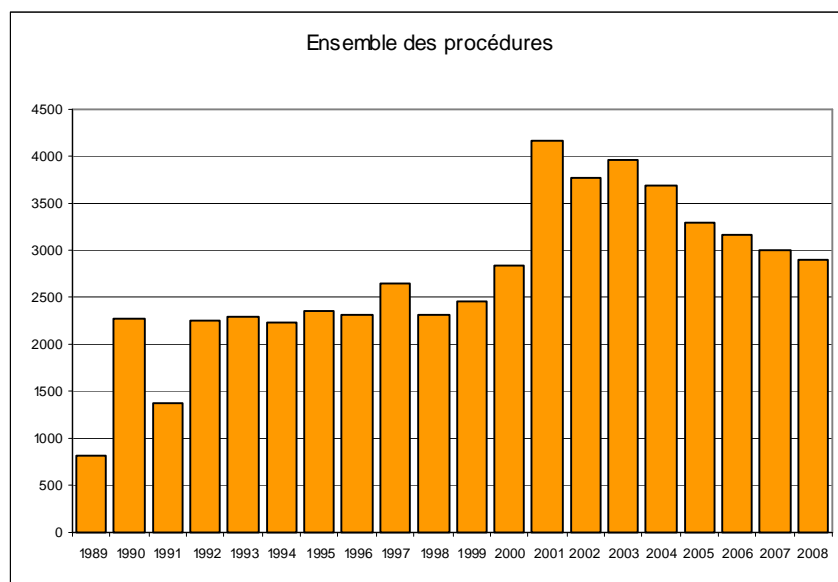
En effet, après 10 ans d'activité, la commission de réexamen en matière de naturalisation du Grand Conseil a vécu. Elle avait pour tâche l'examen, sur demande des intéressés, des décisions prise en matière de naturalisation par le Conseil d'Etat. Il pouvait s'agir de candidats dont les demandes avaient été refusées ou de communes ayant délivré un préavis négatif non suivi par l'exécutif.

Depuis le 1^{er} janvier, les contestations sont gérées par le Tribunal administratif.

La stabilité annoncée dans le rapport d'activité de l'année 2007 se confirme. La baisse enregistrée du nombre de nouvelles demandes est de 3%, soit 98 dossiers. Ces chiffres seront certainement stables pour les 3 ou 4 années à venir.

1. Nouvelles demandes, toutes procédures

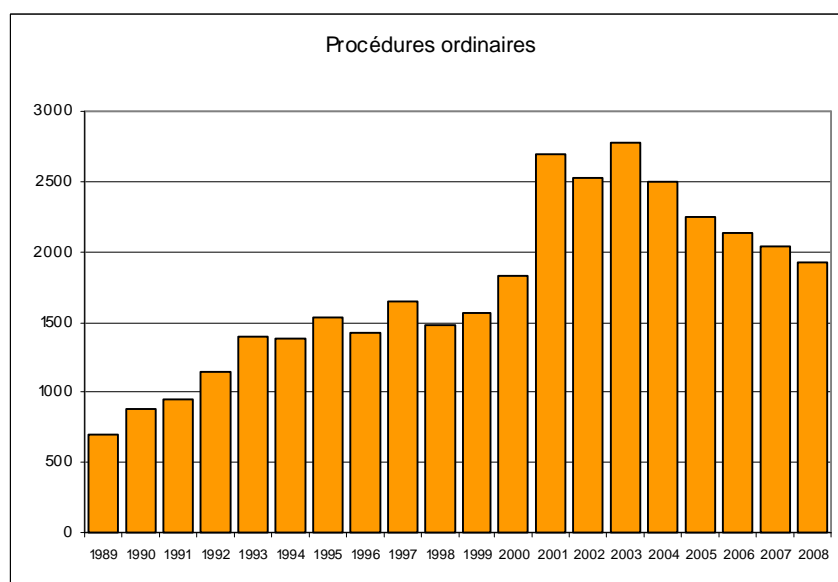
1989	813
1990	2267
1991	1377
1992	2242
1993	2289
1994	2223
1995	2351
1996	2308
1997	2648
1998	2308
1999	2452
2000	2829
2001	4166
2002	3775
2003	3965
2004	3696
2005	3302
2006	3161
2007	2991
2008	2893



2. Nouvelles demandes, procédures ordinaires

(Etranger n'ayant ni parent ni conjoint de nationalité suisse)

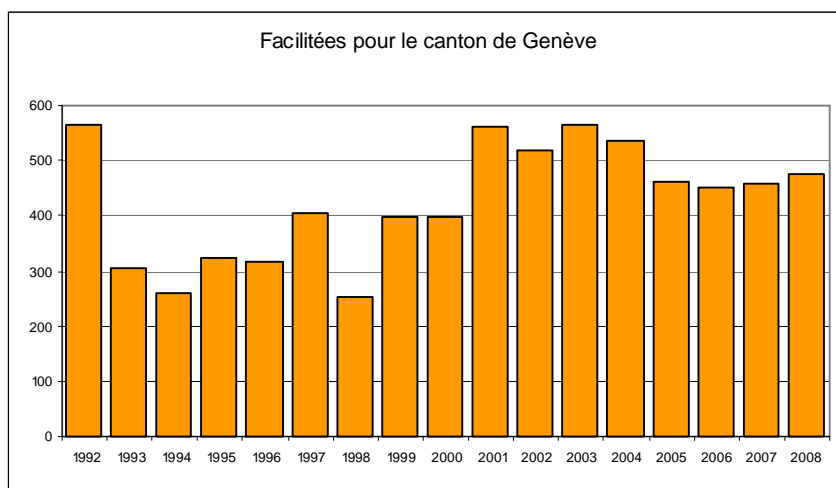
1989	704
1990	873
1991	949
1992	1140
1993	1390
1994	1375
1995	1532
1996	1426
1997	1652
1998	1478
1999	1561
2000	1833
2001	2695
2002	2530
2003	2782
2004	2495
2005	2246
2006	2141
2007	2042
2008	1930



3. Naturalisations facilitées pour le canton de Genève

(Conjoint étranger d'un Suisse ou d'une Suisse originaire de Genève ou étranger ayant un ascendant direct de nationalité suisse et genevoise)

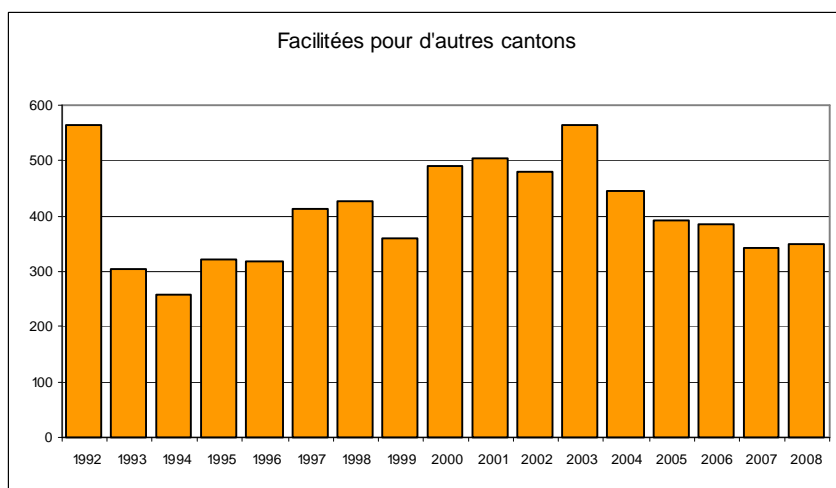
1992	565
1993	305
1994	259
1995	322
1996	316
1997	403
1998	253
1999	399
2000	396
2001	560
2002	518
2003	563
2004	536
2005	462
2006	452
2007	457
2008	474



4. Naturalisations facilitées pour d'autres cantons

(Identiques aux précédentes, ces procédures concernent les candidats qui résident à Genève et dont le conjoint suisse n'est pas genevois mais ressortissant d'un autre canton)

1992	565
1993	305
1994	259
1995	322
1996	316
1997	414
1998	426
1999	361
2000	491
2001	505
2002	481
2003	563
2004	445
2005	392
2006	384
2007	341
2008	349



Décisions de l'Autorité fédérale

	2008	2007
Procédures facilitées genevoises terminées par admission	501	366
Réintégrations suisses et genevoises terminées par admission	2	1
Libération de la nationalité suisse et genevoise	0	0
Autorisations fédérales délivrées pour le canton de Genève	1634	1527
Autorisations fédérales refusées	0	0

Décisions du Conseil d'Etat

	2008	2007
Arrêtés d'admission de Confédérés	137	130
Arrêtés d'admission de réintégration genevoise	3	8
Arrêtés d'admission d'étrangers	2200	1572
Arrêtés de refus de naturalisation	2	0
Préavis favorables adressés à l'Office fédéral des Migrations	1785	1892
Préavis défavorables*1	4	6
Arrêtés de libération de la nationalité genevoise de Confédéré	0	0
Arrêté de libération de la nationalité genevoise d'étrangers	0	0

*1 Il convient de relever ici que le canton de Genève a adopté, en lieu et place de l'envoi d'un préavis négatif à l'autorité fédérale, la mise en suspens des procédures pour une année, deux ans voire plus afin de permettre au candidat de régulariser sa situation (impôts, poursuites, démonstration d'une volonté de se conformer à notre ordre juridique, stabilité professionnelle etc.) La finalité est identique étant donné qu'un préavis défavorable adressé à Berne ne barre pas définitivement la route à l'accession à la nationalité mais implique, en revanche, un accroissement de travail administratif, la procédure étant reprise à la demande du candidat. En revanche, pour des cas présentant des éléments non susceptibles de régularisation à court terme, l'envoi d'un préavis défavorable est maintenu (p. ex. condamnation récente pour des faits graves).

En 2008, 298 dossiers ont été mis en suspens. Certaines de ces procédures ont été remises en vigueur dans des délais extrêmement courts, notamment en cas de dettes fiscales ou de poursuites mineures, lesquelles sont réglées à brève échéance pour permettre la reprise de la procédure de naturalisation, d'où l'intérêt de la démarche, notamment en matière fiscale. Les principaux motifs de suspension sont le manque de connaissance de notre langue, des condamnations récentes de peu de gravité voire des sursis en cours ou des arriérés fiscaux.

Décisions des communes

	2008	2007
Dossiers envoyés pour préavis aux communes	1768	1861
Préavis favorables des conseils administratifs ou municipaux	1709*1	2259*1
Préavis négatifs	10*2	19*2

*1 Comprend des dossiers adressés l'année précédente

*2 Taux de préavis négatifs de 0.59% en 2008 (0,86% en 2007)

Demandes de réexamen au Grand Conseil

Le Grand Conseil agissait en tant qu'autorité de réexamen, sur demande des candidats ou des communes, à la suite des décisions prises par le Conseil d'Etat.

	2008	2007
Demandes de réexamen transmises au Grand Conseil	2	1
Dossiers admis (naturalisation accordée)	2	2
Dossiers refusés	0	0
En cours d'examen au 31.12	0	0

Demandes admises en 2008

En 2008, **4411** personnes ont acquis le droit de cité genevois par naturalisation ou réintégration. Ce nombre comprend les conjoints et les enfants inclus dans les demandes. (2007: 3252, 2006: 6671, 2005: 6379).

Répartition

	<i>Dossiers</i>	<i>Personnes</i>
Naturalisations selon procédure ordinaire	2200	3646
Naturalisation selon procédure facilitée	501	519
Réintégration dans la nationalité genevoise	3	4
Naturalisation genevoise de Confédérés	137	242

Libération de la nationalité:

	<i>Dossiers</i>	<i>Personnes</i>
Libération de la nationalité suisse et genevoise	0	
Libération du droit de cité genevois	0	

Demandes ordinaires terminées en 2008.

(Les données ne prennent pas en compte les procédures facilitées, de réintégration ou de Confédérés)

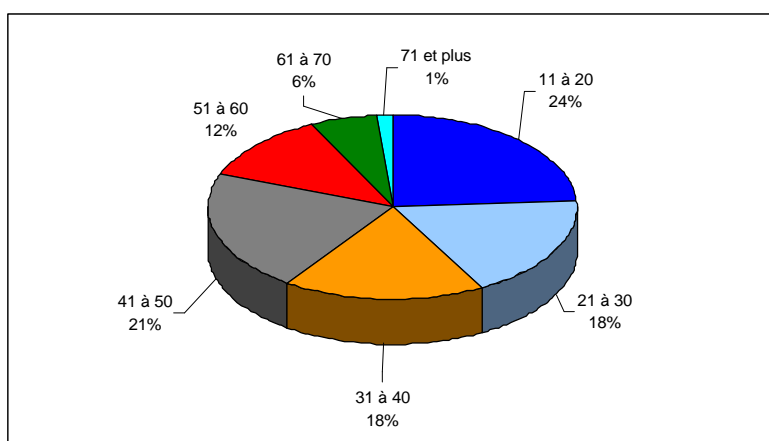
⇒ Les chiffres présentés dans les tableaux qui suivent correspondent au nombre de dossiers (2200) et non de candidats

Ils reflètent la situation à la date de l'admission des candidats par le Conseil d'Etat.

Répartition selon l'âge des candidats

24 jeunes âgés de 11 et 12 ans ont acquis notre nationalité en 2008. Le doyen était âgé de 93 ans.

11 à 20 ans	523
21 à 30 ans	398
31 à 40 ans	395
41 à 50 ans	463
51 à 60 ans	262
61 à 70 ans	128
71 et plus	31



Répartition selon l'état civil

Femmes

Célibataires	573
Mariées, demandes individuelles	228
Mariées, époux compris	69
Divorcées	174
Veuves	42

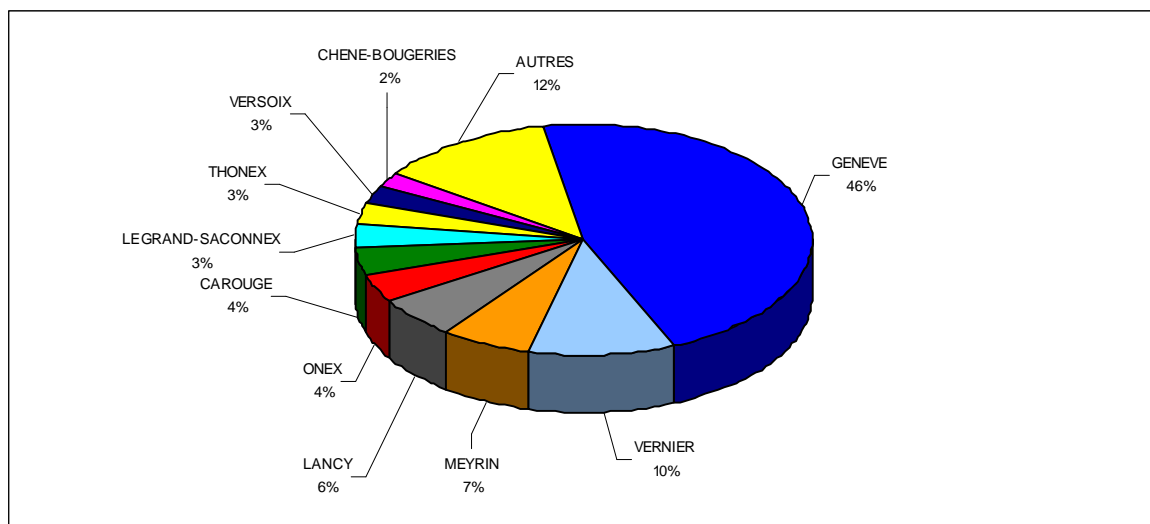
Hommes

Célibataires	440
Mariés, demandes individuelles	189
Mariés, épouse comprise	399
Divorcés	85
Veufs	1

Répartition par nouvelle commune d'origine

GENEVE	1020
VERNIER	224
MEYRIN	144
LANCY	125
ONEX	90
CAROUGE	81
LE GRAND-SACONNEX	74
THONEX	66
VERSOIX	57
CHENE-BOUGERIES	47
CHENE-BOURG	45
PLAN-LES-OUATES	36
COLLONGE-BELLERIVE	29
COLOGNY	19
BELLEVUE	14
VEYRIER	14
GENTHOD	13
BERNEX	12
CORSIER (GE)	9
PERLY-CERTOUX	8
SATIGNY	8

PREGNY-CHAMBESY	7
ANIERES	6
AVULLY	5
BARDONNEX	5
VANDOEUVRES	5
CONFIGNON	5
AVUSY	4
MEINIER	4
CHANCY	3
AIRE-LA-VILLE	3
COLLEX-BOSSY	3
TROINEX	3
DARDAGNY	2
SORAL	2
PRESINGE	2
LACONNEX	1
RUSSIN	1
PUPLINGE	1
JUSSY	1
GY	1
CARTIGNY	1



Répartition selon les origines antérieures (124 nationalités différentes)

Il est important de préciser que les origines indiquées résultent des documents présentés lors du dépôt de la demande. Des ressortissants de pays dont la dénomination a été revue pour divers motifs (séparation, indépendance) peuvent se présenter en invoquant comme dernière origine connue celle antérieure au changement. Il en va ainsi des nombreuses identifications relatives aux pays issus de l'Ex-Yougoslavie. D'autre part, la Suisse ayant reconnu l'indépendance du Kosovo, un nombre important de candidats revendiquent cette origine mais ne sont pas en possession de documents établissant cette nationalité. Dès lors, ils sont classés sous la rubrique "non-élucidé" (sous-entendu: pays d'origine allégué).

Communauté Européenne	
Portugal	388
Italie	207
France	175
Espagne	165
Royaume-Uni	33
Allemagne	24
Belgique	20
Hongrie	10
Bulgarie	9
Pays-Bas	6
Pologne	6
Roumanie	6
Suède	4
Autriche	3
Grèce	3
Slovaquie	3
Danemark	2
Irlande	2
République tchèque	2
Estonie	1
Finlande	1
Slovénie	1

Afrique	
Maroc	46
Somalie	43
Algérie	35
Angola	27
Tunisie	27
Congo	20
Ethiopie	15
Cameroun	14
Ghana	12
Burundi	11
Egypte	11
Erythrée	10
République démocratique du Congo	10
Sénégal	8
Kenya	6
Nigeria	6
Ouganda	6
Afrique du Sud	4
Libye	4
Soudan	4
Cap Vert	3
Côte d'Ivoire	3
Madagascar	3
Maurice	3
Rwanda	2
Sierra Leone	2
Tanzanie	2
Togo	2
Liberia	1
Malawi	1
Mali	1
Zambie	1
Zimbabwe	1

Europe hors CEE	
Serbie et Montenegro	71
Russie	67
Bosnie Herzégovine	64
République de Serbie	55
Croatie	13
Ex-République Yougoslave de Macédoine	13
Ukraine	13
Albanie	6
Belarus	3
Macédoine	3
Géorgie	1
Norvège	1
Yougoslavie	1

Asie	
Philippines	26
Inde	25
Sri Lanka	18
Afghanistan	14
Vietnam	10
Chine	9
Pakistan	6
Cambodge	4
Bangladesh	3
Indonésie	3
Japon	3
République de Corée	3
Mongolie	2
Kazakhstan	1
Malaisie	1
Thaïlande	1

Amérique du sud	
Pérou	31
Brésil	24
Colombie	23
Chili	11
Argentine	7
Equateur	7
Bolivie	4
Uruguay	3
Venezuela	2
Paraguay	1

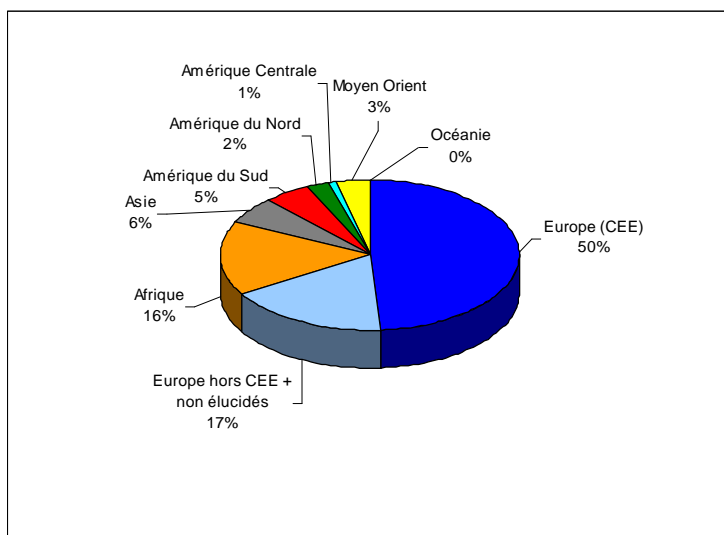
Moyen Orient	
Turquie	30
Iran	16
Irak	8
Liban	7
Israël	3
Syrie	3
Arabie Saoudite	2
Arménie	2
Azerbaïdjan	2
Palestine	1
Yemen	1

Amérique du Nord	
Etats-Unis	37
Canada	14
Mexique	3

Amérique Centrale	
République Dominicaine	6
Cuba	3
Haiti	3
Costa Rica	2
Guatemala	2
Bahamas	1
Nicaragua	1
Trinité et Tobago	1

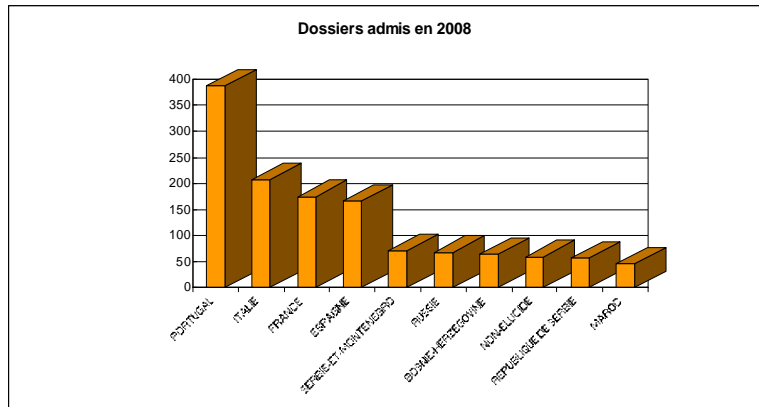
Océanie	
Australie	1

Europe (CEE)	1071
Europe (hors CEE + non élucidés)	381
Afrique	344
Asie	129
Amérique du Sud	113
Moyen Orient	75
Amérique du Nord	54
Amérique Centrale	19
Océanie	1



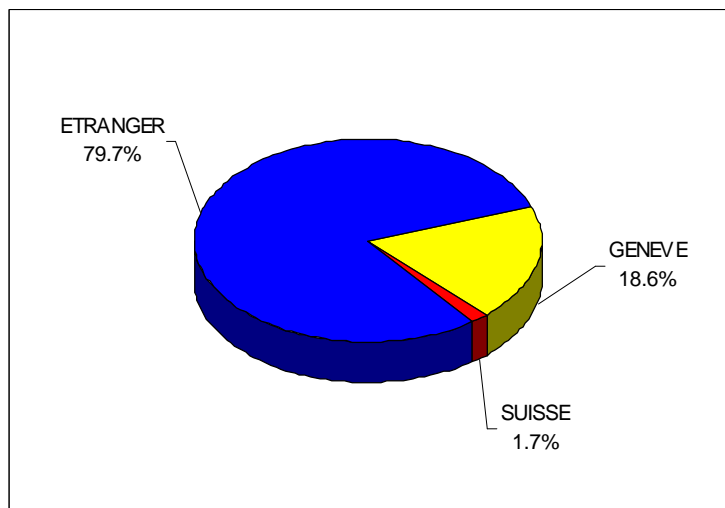
Pays d'origine les plus représentés

PORTUGAL	388
ITALIE	207
FRANCE	175
ESPAGNE	165
SERBIE-ET-MONTENEGRO	71
RUSSIE	67
BOSNIE-HERZEGOVINE	64
NON-ELUCIDE (Kosovo)	59
REPUBLIQUE DE SERBIE	55
MAROC	46



Répartition selon le lieu de naissance

GENEVE	409
SUISSE	38
ETRANGER	1753



Rapport rédigé le 15 janvier 2009 / CJS

Service cantonal des naturalisations
88, route de Chancy
Onex

Adresse postale:

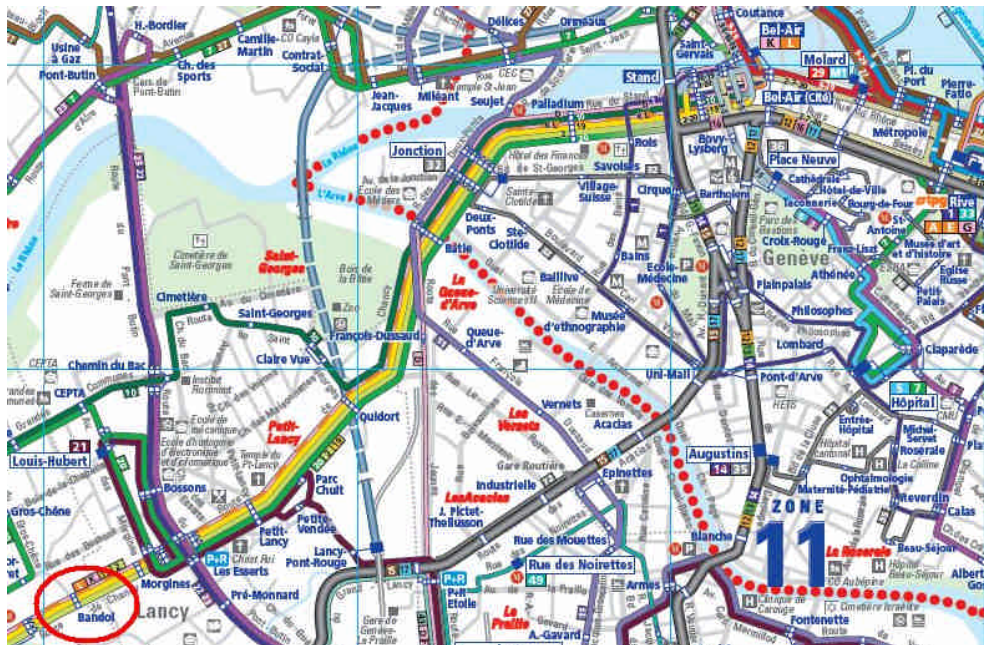
Service cantonal des naturalisations
Case postale 2753
1211 Genève 2

Accès TPG lignes 2, 19, K, L

Heures d'ouverture: 09h00 - 15h30

Téléphone: +41 22 546 46 00

Télécopie: +41 22 546 46 01



Page internet:

Canton de Genève: <http://www.ge.ch/naturalisations>

Confédération: <http://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home/themen/buergerrecht.html>